



Les Amputés de guerre du Canada

Informations financières essentielles



Relevé des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011
REVENUS		
Dons (net)	14 027 992 \$	14 272 797 \$
Legs	2 501 961	4 860 988
Intérêts et autres	<u>615 614</u>	<u>725 822</u>
	<u>17 145 567 \$</u>	<u>19 859 607 \$</u>
DÉPENSES		
Programme pour adultes amputés	2 285 424 \$	2 092 133 \$
Programme LES VAINQUEURS	8 148 055	7 878 220
Programme PRUDENCE AU VOLANT	209 243	194 410
Publication <i>À votre service...</i>	187 933	165 463
Programme JOUEZ PRUDEMMENT	2 459 681	2 496 556
Perfectionnement en prothétique	430 896	363 387
Bureau des services	2 292 783	1 887 987
Questions relatives aux anciens combattants – spécial	299 646	276 443
Distribution de documents vidéo	103 095	68 797
Programme de pension versée aux veuves	1 188 414	1 241 928
Autres programmes de bienfaisance	523 941	566 842
Administration	<u>620 288</u>	<u>555 648</u>
	<u>18 749 399 \$</u>	<u>17 787 814 \$</u>
Excédent des recettes sur les débours pour l'exercice (des débours sur les recettes)	<u>(1 603 832) \$</u>	<u>2 071 793 \$</u>

Bilan au 31 décembre 2012

	2012	2011
ACTIF		
Encaisse et dépôts à terme (voir note 1)	31 570 242 \$	32 304 613 \$
Propriétés et matériel	5 551 570	5 641 841
Avoirs financiers détenus en prévision de la retraite	5 759 985	5 639 712
Autres biens	<u>3 452 971</u>	<u>3 556 124</u>
	<u>46 334 768 \$</u>	<u>47 142 290 \$</u>
PASSIF		
Comptes créditeurs et dettes courues	2 371 020 \$	2 380 862 \$
Passif au titre du régime de retraite	<u>6 196 459</u>	<u>5 421 241</u>
	<u>8 567 479 \$</u>	<u>7 802 103 \$</u>
AVOIR		
Participation dans les propriétés et le matériel	5 551 570 \$	5 641 841 \$
Fonds affectés (voir note 2)	30 708 000	30 780 000
Actif net non affecté (insuffisance de l'actif net) (voir note 3)	1 384 549	2 800 346
Actifs nets affectés reçus à titre de donations	<u>123 170</u>	<u>118 000</u>
	<u>37 767 289 \$</u>	<u>39 340 187 \$</u>
	<u>46 334 768 \$</u>	<u>47 142 290 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

L'association reçoit une part substantielle de son financement juste avant la fin de l'exercice financier. Ces fonds servent à financer les activités de ses projets caritatifs de l'année suivante.

2. FONDS AFFECTÉS

	2012	2011
a) Programme LES VAINQUEURS	30 500 000 \$	30 500 000 \$
b) Octrois de subsistance versés aux survivants	<u>208 000</u>	<u>280 000</u>
	<u>30 708 000 \$</u>	<u>30 780 000 \$</u>

Le Conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :

- Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
- Verser un octroi de subsistance aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre, lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint. Les dirigeants des succursales respectives décident du paiement de ces octrois selon les besoins.

3. ACTIF NET NON AFFECTÉ

Ceci est le surplus non affecté requis pour les activités du prochain exercice financier.





Les Amputés de guerre du Canada

Informations financières essentielles



L'Association des Amputés de guerre est une société constituée en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* (nous procédons actuellement à la prorogation de l'association en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*) et est enregistrée comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'association est administrée par des anciens combattants amputés.

Depuis 1918, l'Association des Amputés de guerre répond aux besoins des anciens combattants amputés et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service, tout en aidant d'autres Canadiens amputés, parmi lesquels on compte des enfants. Le Programme LES VAINQUEURS permet aux enfants amputés de bénéficier de membres artificiels, de séminaires régionaux et du soutien de leurs pairs. Grâce à ce programme, la tradition de l'association, « les amputés s'entraident », se poursuivra.

L'Association des Amputés de guerre a pour engagement de répondre de sa gestion à ses donateurs, notamment de mettre à leur disposition ses informations financières essentielles. Si nous présentons ce sommaire financier, c'est pour fournir les données les plus utiles à nos donateurs afin de les renseigner sur nos programmes et de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine caritatif. En 1946, le Service des plaques porte-clés a commencé ses activités afin de fournir des emplois aux anciens combattants handicapés revenant de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au cours des années qui ont suivi, des centaines de Canadiens handicapés ont travaillé au Service des plaques porte-clés et, encore aujourd'hui, on continue d'y embaucher des Canadiens amputés et d'autres personnes handicapées. Une partie importante des coûts du Service des plaques porte-clés est considérée comme un programme de bienfaisance de l'association, reconnu par l'ARC.

Toutes ces informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, lequel est accessible au public dans le site Web de l'ARC, à l'adresse cra-arc.gc.ca.

Les rapports financiers de l'Association des Amputés de guerre sont préparés et vérifiés par le réputé cabinet comptable international PricewaterhouseCoopers. Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons à nos donateurs les données dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée.

Nous sommes fiers de l'histoire de l'Association des Amputés de guerre ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. Le soutien du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir divers programmes, notamment Les mères solidaires, JOUEZ PRUDEMMENT et le Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS). Cet appui permet aussi de gérer le Bureau national des services, à l'intention des anciens combattants amputés, de même que le Centre d'information pour les personnes amputées.

L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

Nos frais administratifs font l'objet d'une surveillance constante.